



Province de Québec

Avis Public

Par les présentes, avis est donné par le soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire trésorier de la *municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*.

QUE :

Le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire en vue de l'adoption du règlement numéro 174 dont l'objet est le budget municipal pour l'exercice 2019, la fixation du taux de taxes foncières, du taux de la taxe spéciale sur les équipements municipaux, de la taxe spéciale sur le Centre communautaire, de la taxe de vidanges, des frais de retard, des intérêts annuels pour l'année 2019, des frais pour effets sans provision et le plan triennal des immobilisations.

Cette séance extraordinaire pour l'adoption du budget se tiendra le dimanche 16 décembre 2018 au Centre communautaire de l'Île à 9 h 00.

Quiconque désire prendre connaissance du projet de règlement pourra le faire au Bureau municipal, 6201, chemin de l'Île, durant les heures habituelles d'ouverture au public à compter du 17 décembre 2018.

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce sixième jour de décembre de l'an deux mille dix-huit.

Denis Cusson, directeur général